**Colomiers**
Communiqué de presse
Le 15/12/2022 18:10

# Karine Traval-Michelet : "Nous devons réorienter nos actions municipales"

Lors du Conseil municipal du jeudi 15 décembre 2022, **Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, a présenté les orientations budgétaires 2023 de la Ville de Colomiers.**

En préambule, Mme le Maire a rappelé que ce Débat d'orientation budgétaire se tenait dans *"**un contexte inflationniste et géopolitique inédit.** Malgré la relance économique, les espoirs ont été douchés par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Ce conflit, dramatique pour les peuples, a eu des conséquences économiques non-négligeables sur les prix de l'énergie, des matériaux et des denrées alimentaires, et a causé des problèmes en matière d'approvisionnement qui impactent non seulement les citoyennes et les citoyens, mais également les collectivités territoriales".*

Malgré cette situation *"qu'il faut affronter avec vigilance et discernement"*, Karine Traval-Michelet a souligné que *"**la Ville de Colomiers a une structure budgétaire solide, qui nous a permis de traverser l'exercice 2022 plus sereinement que d'autres collectivités.** Certes notre épargne a été impactée mais elle reste correcte, à hauteur de 3 millions d'euros".*

## Trois priorités pour 2023-2026

Dans ce contexte, Karine Traval-Michelet a annoncé la réorientation des priorités municipales, pour la période 2023-2026, autour de trois axes :

- **La protection des Columérines et des Columérins**

Cette priorité se décline, d'une part via la protection du pouvoir d'achat des administrés, et d'autre part en matière de sécurité et de tranquillité publique. *"**Il est primordial de poursuivre nos actions de solidarité au plus haut niveau** et de ne pas augmenter nos*

*tarifications, afin de ne pas impacter le budget des foyers columérins"*, a souligné Mme le Maire.

La cellule de coordination des actions de solidarité de la Ville de Colomiers poursuit également ses activités en lien avec les partenaires du territoire : *"Elle permettra de nous assurer de la situation des Columérines et des Columérins en matière de pouvoir d'achat."* De la même manière, **2023 verra le lancement du dispositif "Ville amie des aînés" et la poursuite du déploiement du partenariat avec la Mutuelle Just** qui enregistre 200 adhésions, trois mois après la signature de la convention.

En matière de tranquillité publique, Karine Traval-Michelet a rappelé que 60 agents étaient désormais affectés à des missions de sécurité et de tranquillité publique. **La croissance des effectifs de Police municipale à 25 agents permet depuis 2022 de proposer des horaires étendus de patrouille la nuit lors de périodes spécifiques**, comme durant l'été et les fêtes de fin d'année.

- **La transition écologique**

L'année 2023 sera notamment celle de la construction de la **Maison des transitions écologiques** (notre visuel). Par ailleurs, si **de nombreuses actions en matière de transition écologique ont été programmées pour la période 2020-2026**, Karine Traval-Michelet a annoncé qu'un nouveau calendrier, plus resserré, sera présenté : *"Alors que nous venons de traverser un été particulièrement chaud, que la crise énergétique touche directement tous les foyers et les budgets municipaux, nous devons plus que jamais préparer notre ville à toutes ces questions."*

A cet effet, **des travaux d'ores et déjà prévus vont être lancés à l'Espace nautique Jean-Vauchère, tandis que des actions de végétalisation des cours et abords des écoles sont à l'étude.** *"Dans le même temps, **des travaux d'isolation thermique des bâtiments municipaux** vont être lancés. Nous travaillons également en lien avec Toulouse Métropole à la 'débitumisation' de certains espaces de voirie pour les revégétaliser quand cela est possible."*

En matière de mobilité, outre le lancement des travaux de la troisième ligne de métro qui va marquer l'année 2023, le maillage cyclable du territoire se poursuit, le passage d'une partie du centre-ville en zone 30 est à l'étude, tout comme la transformation des grands boulevards en rues, afin d'apaiser les circulations et de faciliter les mobilités douces et actives.

- **L'éducation**

***"Dans ce contexte de profonde mutation, nous avons le devoir de préparer nos enfants pour en faire des citoyens de demain, cela reste une priorité du mandat** : le même niveau de moyens sera mis au service de l'école en 2023 et pour le reste du mandat",* a par ailleurs indiqué Karine Traval-Michelet, en soulignant les dispositifs et partenariats conduits à destination des enfants et des jeunes, comme **la Convention globale territoriale signée**

**avec la Caisse d'allocations familiales, le Projet éducatif de territoire signé avec la CAF et l'Éducation nationale, ainsi que la Cité éducative** qui permet à la Ville de bénéficier d'un budget annuel supplémentaire à destination de la jeunesse des quartiers politique de la ville.

## Poursuite de projets structurants et stabilité des taux d'imposition

*"Fin 2022, plus de 70 % de l'ensemble des engagements du programme politique 'Colomiers Ville du Bien-être' ont été réalisés ou lancés, malgré un début de mandat largement marqué par la crise sanitaire*, a indiqué Karine Traval-Michelet*. Un temps de restitution à la population des projets menés de 2020 à 2023 aura lieu au printemps 2023."*

Parmi les projets en cours, l'équipe municipale poursuit plusieurs actions :

- la reconfiguration de l'**ancien cinéma avec le projet Metropolis**,
- le renouvellement urbain du quartier du **Grand Val d'Aran**,
- la rénovation du quartier du **Pelvoux** avec un début des travaux prévu fin 2023,
- l'aménagement de la nouvelle Maison citoyenne **En Jacca** et la réhabilitation des espaces publics du quartier,
- la réflexion autour de la création d'un **Village fertile expérimental** dans les locaux de l'ancienne école Paul-Bert,
- la réflexion sur l'évolution des horaires du **Pavillon blanc Henri-Molina**.

*"Toutes choses égales par ailleurs"*, **Karine Traval-Michelet a également annoncé une stabilité des taux d'imposition et des tarifications municipales** en matière d'éducation, de jeunesse, de petite enfance et de loisirs notamment.

CONTACT

**Dimitri Foltran** — Direction de la communication
05 61 15 24 42 · dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr